

Arrêté du Maire

ARRÊTÉ individuel 2026/08 de Nomination au CCAS

Le Maire de la commune de SAINT-PAUL,

Vu le décret n°95-562 de mai 1995,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés,

Arrête

Article 1 :

Monsieur Marc JOS est nommé membre du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, en qualité de conseiller municipal.


Article 2 :

Le présent arrêté sera :

- inscrit au registre des actes de la commune
- adressé à Monsieur le Préfet de la Corrèze.

Fait à Saint-Paul, le 10 Avril 2026

Le Maire,



Stéphanie VALLÉE



Le Conseiller Municipal,



Marc JOS